



REVISION GLOBALE DU PAZ ET RCCZ
PLAN D'AFFECTATION DES ZONES / SITUATION FUTURE
PLAN 2 // SECTEUR LES MAYENS-DE-SION - LES BOILEYS



COMMUNE DE VEV

ECHELLE: 1/2'000. FORMAT: A0
 VERSION POUR MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE
 17.02.2026

- | | |
|---|--|
| <p>Zones à bâtir</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone sans village Zone extension village Zone d'habitation forte densité A Zone d'habitation forte densité B Zone d'habitation forte densité C Zone d'habitation moyenne densité Zone d'habitation faible densité A Zone d'habitation faible densité B Zone d'habitation faible densité C Zone mixte publique et privée avec habitat Zone artisanale Zone de constructions et d'installations publiques A Zone de constructions et d'installations publiques B RCIPB pour une déchèterie communale Zone de constructions et d'installations publiques C Zone de constructions et d'installations publiques D Zone d'activités touristiques Zone camping résidentiel Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir <p>Zones agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone agricole 1 Zone agricole 2 Zone agricole protégée <p>Limites forestières (indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Conséquence dérivée de la forêt en zone à bâtir | <p>Zones à protéger</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de protection de la nature supérieure d'importance nationale supérieure d'importance régionale supérieure d'importance locale Zone de protection du paysage supérieure d'importance nationale supérieure d'importance régionale Zone de protection du patrimoine supérieure d'importance nationale Blocs-monts hors-feut Zone de protection de la nature d'importance nationale Zone de protection de la nature d'importance régionale Zone de protection de la nature d'importance locale <p>Autres zones</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone de transport à l'extérieur des zones à bâtir Forêt (indicatif) Zone de dépôt de matériaux Zone non affectée <p>Périmètres superposés</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre avec plan appliqué en vigueur Périmètre à aménager Périmètre de développement Secteur CAD Zone de domaine skiable avec PAD <p>Hydrographie (indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace réservé aux eaux (ERE) |
|---|--|

Décision du Conseil municipal, en date du :			
Le Président	La Secrétaire		
Approbation par l'Assemblée primaire, en date du :			
Le Président	La Secrétaire		
Homologation par le Conseil d'Etat	N° Check/Paz	N° RCCZ	Date
			16.02.2026
			16.02.2026
			16.02.2026

La Commune atteste que les géométries du PAZ représentées sur ce plan correspondent exactement aux données utilisées pour le contrôle Check/Paz et le calcul Calcul/Dim maironnie avec la date et le no correspondant.